LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*

Vol. 83 n° 2 Saint-Boniface, du 12 au 18 avril 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

La DSFM adopte son budget

Un programme français à Saint-Claude en septembre?

Après cinq heures de réunion le 8 avril, à 22 h 15, les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont finalement adopté la version finale du budget de 1996-1997.

Ce budget avoisinant les 28 millions $ comporte de nombreuses compressions budgétaires qui totalisent 900 000 $. Il entraîne la suppression d'une dizaine de postes au Bureau divisionnaire et la compression d'une vingtaine de postes d'enseignants et de directeurs dans les écoles.

On prévoit toujours relocaliser les employés du Bureau divisionnaire ailleurs, mais l'option de l'école Précieux-Sang n'est plus la seule. Le directeur de l'entretien, Maurice Chaput, annonçait avoir eu une offre intéressante dont il ne voulait pas révéler la teneur en public avant qu'un accord ne soit conclu. Au moment d'écrire ces lignes, la DSFM estimait qu'une transaction était possible d'ici la fin de la semaine.

La version finale du budget compte par ailleurs peu de surprises. Les commissaires ont accordé 10 000 $ pour l'engagement d'un éventuel coordonnateur du projet de centre scolaire communautaire à Saint-Vital.

Les commissaires veulent aussi que la formule d'allocation des ressources aux écoles soit expliquée aux régions, qui ont jusqu'au 19 avril pour y apporter leurs commentaires.

Le directeur général par intérim, Georges Druwé, a expliqué que l'administration a élaboré cette formule en utilisant des principes couramment employés par les divisions scolaires. Si les commissaires ont une vision politique différente, leur a-t-il dit, il leur faudra définir cette vision et donner aux administrateurs les lignes directrices qui leur permettront de répondre aux volontés de la commission scolaire.

D'ailleurs, les questions de régionalisation des budgets, de viabilité des petites écoles et d'adéquation entre la provenance de l'argent et la façon de le dépenser, sont revenues sur la table à plusieurs reprises lors de la réunion.

Les commissaires ont également reporté à plus tard un vote sur l'instauration d'un programme français à Saint-Claude pour septembre. La loi scolaire prévoit que les parents de Saint-Claude peuvent, deux ans après la création de la DSFM, demander qu'un vote soit tenu dans leur communauté pour leur permettre de joindre les rangs de la DSFM.

Mais les parents craignent ce vote, puisque ceux qui désirent la gestion scolaire sont en minorité à Saint-Claude. Ils préfèrent donc que la DSFM tente d'autres négociations avec la Division scolaire de la Montagne, comme le permet également la loi.

Des calculs préliminaires ont permis d'établir que ce programme, qui compterait 24 élèves de la maternelle à la 8e année, coûterait 290 000 $ et générerait des revenus de 137 000 $. La DSFM devrait donc combler un manque à gagner de 153 000 $ en effectuant des compressions.

Le commissaire Marc Boily a mis ses collègues en garde contre une décision précipitée dans le cas de Saint-Claude; on a vu, a-t-il dit, ce que ça a donné à Laurier, où des élèves étudient dans le sous-sol d'un centre communautaire. «Est-ce ça, l'éducation qu'on veut donner à nos enfants?» a-t-il lancé. De plus, les commissaires estiment assez minces les chances d'en arriver à une entente avec la Division scolaire de la Montagne, quand des négociations ont échoué à trois reprises dans le passé.

Sylviane LANTHIER



photo: Sylviane Lanthier

Des commissaires des régions sud, ouest et est étaient en pourparlers avant l'adoption de la version définitive du budget.



photo: Hubert Pantel

La saison des amours

Jacqueline Hogarth et Shane Barnabé jouent les tourtereaux dans la comédie que présente Le Cercle Molière jusqu'au 20 avril, *Les Grandes Chaleurs*. **Page 9.**

Citation de la semaine

«Nous ne voulons pas être pris en otage par le gouvernement provincial.»

Paul Ruest ne digère pas les coupures qui affectent le Collège universitaire de Saint-Boniface. **Page 3.**



Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Les communications graphiques

http://www.ulaval.ca/ikon/HOME.HTML, c'est l'adresse Web de Ikon Québec, un site sur la communication graphique réalisé par une petite équipe de graphistes québécois de l'Université Laval. On y présente des images québécoises ou de l'Internet, mais aussi des textes de réflexion et d'information sur la communication graphique, le tout en français; on y trouve aussi quelques sites présentant des textes d'internautes sur le graphisme.

On peut aussi télécharger une bibliographie de plus de 850 titres ainsi que des outils informatiques originaux que ces universitaires ont mis au point. Dans la mer anglophone nord-américaine, voici une collection de précieux sites francophones, tous reliés assez directement à la communication graphique.

Les textes et idées dominantes de ce site ont été écrits par des praticiens (dont le plus connu est Claude Cossette) qui profitent de cette occasion pour réfléchir sur leur profession.

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF — Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**

OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**

fdf — **Fondation Donatien Frémont**

Ligue Hanover-Taché

Les North Stars gardent la coupe Barkman

Les finales de la Ligue Hanover-Taché ont permis de couronner, encore une fois, les North Stars d'Île-des-Chênes, qui affrontaient les Royals de Saint-Jean-Baptiste. Les North Stars accumulent ainsi une quatrième coupe Barkman en cinq ans.

Île-des-Chênes a perdu seulement quatre parties dans toute la saison 1995-1996, dont une dans la série finale. «L'équipe a travaillé fort, signale le gérant Roger St-Laurent. On ne s'attendait pas à une série facile. Tout au long, l'équipe de Saint-Jean ne s'est jamais découragée.

«Une chose importante, c'est que tout le monde a bien joué. Je ne peux pas penser à un joueur qui a été plus utile ou meilleur compteur qu'un autre. Saint-Jean n'a pas réussi à démolir aucune de nos lignes.»

Malgré leur défaite, les Royals sont fiers de leurs résultats en 1995-1996. «L'année dernière, on n'avait eu que cinq victoires dans toute la saison et cette année, on s'est rendu en finale, remarque le gérant Donald Fillion. Je suis content des gars et de l'entraîneur Ron Ramsey, nouveau cette année, et on va essayer de faire mieux l'année prochaine.»

Donald Fillion admet qu'avoir gagné la deuxième partie de la série (le 27 mars) avait donné de l'espoir à l'équipe «mais Île-des-Chênes est une bonne équipe, pas facile à battre. J'aurais aimé que les parties soient plus serrées, mais je suis quand même fier de notre équipe.» Il ajoute en rigolant: «Gagner quatre fois en cinq ans, on penserait qu'ils seraient tannés de gagner!»

L'équipe de Saint-Jean risque de changer un peu d'ici l'automne prochain. «On sait qu'on va en perdre plusieurs, mais on sait aussi que de bons jeunes joueurs s'en viennent, indique Donald Fillion, lui-même incertain de son retour. D'abord qu'on peut avoir 20 joueurs avec un engagement solide.»

Du côté d'Île-des-Chênes, Roger St-Laurent a l'impression que la plupart de ses joueurs vont revenir. «Les gars ont eu beaucoup de "fun" cette année. À ce que je sache, personne n'a l'intention de se retirer; les joueurs veulent essayer de gagner une cinquième coupe.»

Karine BEAUDETTE

ERRATUM

L'opération portes ouvertes du Conseil du développement économique de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (anciennement la Chambre de développement économique communautaire), annoncée pour le 12 avril dans la dernière édition de *La Liberté*, avait bel et bien lieu le 11 avril. Nos excuses.

La Dictée des Amériques

Cacahuète ou cacahouète?

Les deux Manitobains Carmen Roberge (senior) et Pierric Le Dorze (junior) n'ont pas remporté la finale internationale de la Dictée des Amériques 1996, qui avait lieu à Québec le 30 mars. Ils étaient parmi 103 finalistes provenant de 11 pays. (1)

Le texte de la dictée avait été rédigé par le parolier Luc Plamondon. «Ce n'était pas une dictée courante, dans le sens qu'elle n'avait pas le dosage normal d'orthographe et de grammaire. Je l'ai trouvée difficile», signale Carmen Roberge, qui participait pour la deuxième fois.

«Il y avait beaucoup plus de pièges orthographiques que de difficultés grammaticales comme des participes passés. J'ai encore sur le cœur les trois orthographes de cacahuète! Mais c'était l'fun quand même.»

Luc Plamondon était sur place pour lire son texte. «Il n'a pas la prononciation la plus emballante et il avait un peu le rhume, constate Carmen Roberge. Mais la dictée est lue quatre fois, entre autres par une personne avec une meilleure diction. Si on fait des erreurs, ce n'est pas à cause de la prononciation!»

Et il s'est efforcé, Luc Plamondon, de créer une dictée à la hauteur de cette compétition internationale. En voici un extrait: «Puis, obsédé par cette damnée dictée qu'on m'avait demandé d'écrire pour vous, je me suis amusé à déterrer dans mon dictionnaire décrépit toute une kyrielle de mots tordus qui siéent mieux à une épreuve linguistique qu'à une ballade rock, comme *aurochs*, *pithiviers*, *oaristys*, *breitschwanz* ou, mieux encore, les synonymes *amphigouri*, *salmigondis*, *galimatias* et *charabia*.» Ouf!

K.B.

(1) Les deux gagnantes dans les catégories junior et senior des pays, provinces et territoires dont la population francophone est faible sont: Alana Demko, 13 ans, de Yellowknife (T.-N.-O.) et Monique MacDonald de Vancouver.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Karine Beaudette

237-4823 ou 1-800-523-3355

ACTUEL

Le budget provincial signe la mort du bac en administration des affaires

Une prise d'otages croit Paul Ruest

La mort du projet de baccalauréat en administration des affaires est une conséquence directe du budget provincial déposé le 2 avril par le ministre des Finances, Eric Stefanson, affirme le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Paul Ruest.





Archives La Liberté

Pour Paul Ruest (à gauche) comme pour David Dandeneau, pas question de promouvoir l'implantation de centres d'appels à Winnipeg tant que le CUSB et l'ÉTP sont en péril.

Plus grave encore: la fermeture possible de l'École technique et professionnelle (ÉTP) si, comme le pense Paul Ruest, l'ÉTP doit essuyer une diminution de son financement de l'ordre de 50 %.

En effet, l'ÉTP pourrait voir son financement diminué de 500 000 $, «ce qui équivaut à notre budget pour les programmes», précise la directrice Raymonde Gagné. Elle ajoute que son institution, associée à d'autres organismes francophones, se battra «jusqu'à la dernière minute» pour forcer le gouvernement manitobain à revenir sur sa décision. «Ce qui est en notre faveur, indique Raymonde Gagné, c'est que nous n'avons encore rien reçu par écrit. Ça nous donne un peu plus de temps pour nous organiser.»

De son côté, le CUSB, comme toutes les universités manitobaines, devra assumer une réduction de 2 % de ses budgets «et en plus, on prévoit une coupure supplémentaire d'environ 4 % pour la baisse des transferts du fédéral aux langues officielles. Le CUSB devrait donc absorber des coupures de 6 % représentant 250 000 $ en moins», indique le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Paul Ruest. Mais là aussi, «on est dans le noir quant au montant des coupures, c'est notre plus grande frustration», souligne-t-il.

Comme le confirme le sous-ministre de l'Éducation, Tom Carson, «notre meilleure stratégie est de forcer le gouvernement fédéral à réviser sa décision. Nous ne voulons pas en faire une bataille publique ni divulguer le montant exact des coupures ou les mesures de rechange en cas d'échec. Ceci minerait notre pouvoir de négociation.»

Paul Ruest déplore n'avoir pas été avisé au préalable des répercussions du budget de 1996-1997 sur le financement du CUSB. «J'ai appris avec surprise en écoutant les nouvelles que le ministre des Finances ne s'attaquait pas seulement au secteur de l'éducation post secondaire, mais directement au CUSB. À ma connaissance, c'est la première fois qu'on fait ça.»

Selon lui, la Province blâme le gouvernement fédéral pour les millions de $ de réductions dans le programme d'appui aux langues officielles, «ce qui j'en conviens est une très mauvaise décision. Mais je trouve inacceptable qu'elle décide de refiler au CUSB cette diminution. Nous ne voulons pas être pris en otage par le gouvernement provincial. Qu'il règle ses chicanes avec le fédéral tout seul. D'ailleurs l'éducation est de responsabilité provinciale. La Province doit prendre ses responsabilités.» Raymonde Gagné partage cet avis, ajoutant que le gouvernement provincial cherche, en serrant la vis des francophones, à faire du chantage au fédéral pour obtenir plus de financement.

À cela, Tom Carson répond que c'est plutôt le gouvernement manitobain qui a été pris en otage par le fédéral. «Je n'arrive pas à croire que cette coupure dans le programme d'appui aux langues officielles ait été réfléchie. Ils ne se rendent pas compte des conséquences de leurs actes, spécialement à cette époque de notre histoire constitutionnelle.»

S'il reconnaît l'atout économique que représente la francophonie manitobaine, Tom Carson refuse de se prononcer sur les possibilités de financement de l'ÉTP ou le CUSB dans l'éventualité où le fédéral refuserait de revoir sa décision. «Je crois que le CUSB ou l'École technique ne pourront jamais être aussi efficaces que les collèges ou les universités anglophones. Nous avons besoin de ces argents fédéraux.»

Le président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, David Dandeneau, dit ne pas comprendre les motifs du ministre des Finances, mais lui accorde tout de même le bénéfice du doute. «Je n'arrive pas à croire que cette décision ait été prise consciemment. Ça serait trop contradictoire pour le gouvernement provincial de mettre sur pied un projet pour faire venir des entrepreneurs francophones du Québec et d'Europe, puis d'empêcher l'éducation des Franco-Manitobains.»

Il déplore l'abandon du baccalauréat en administration des affaires, dont le budget était évalué à 400 000 $ par an et qui avait été identifié comme projet prioritaire par la communauté franco-manitobaine et qui répond également aux besoins d'entreprises winnipégoises comme le groupe Investors.

«Les francophones ne sont importants que quand il s'agit de faire de l'argent ou de faire venir des compagnies au Manitoba», souligne Paul Ruest. Il trouve d'ailleurs ironique que, alors qu'il tente sans succès d'obtenir une entrevue avec la ministre de l'Éducation depuis plus d'une semaine, il reçoit un appel lui demandant de faire la promotion de Winnipeg comme ville bilingue idéale pour l'implantation de centres d'appels.

Même anecdote pour David Dandeneau. «Quand ils m'ont demandé, je leur ai dit: "Vous n'êtes pas sérieux?" D'un côté ils valorisent la francophonie comme une ressource et de l'autre ils nous coupent l'herbe sous le pied!»

Anie CLOUTIER

ÉDITORIAL

Juste une façade, le bilinguisme?

Le bilinguisme a ses avantages, quand il permet à une province d'attirer des entreprises à la recherche de personnel bilingue. Cette carte, le Manitoba la joue d'ailleurs de plus en plus, prenant conscience que sa minorité de langue officielle peut être un facteur de développement plutôt qu'un boulet à traîner.

Chez les francophones, on a aussi pris conscience que l'avenir de la langue française au Manitoba repose en grande partie sur la capacité des francophones à se tailler une place plus importante dans l'économie de la province.

La communauté a d'ailleurs rassemblé les outils nécessaires à ce développement: elle a la gestion scolaire pour former davantage de francophones; elle a le CUSB pour ceux qui veulent poursuivre des études supérieures ou collégiales dans certains domaines; elle se dote de moyens de concertation (nés à la suite de coupures budgétaires, il est vrai) qui lui permettent d'établir des priorités; ses organismes sont plus actifs que jamais dans le domaine du développement économique; elle établit des contacts avec des entreprises québécoises et elle a des institutions financières pour soutenir ses projets.

Le récent budget provincial est une douche froide pour les francophones. Il paraît inexplicable de la part d'un gouvernement qui compte bénéficier financièrement du développement de cette communauté.

Pas si énormes en apparence, les coupures imposées au CUSB signifient pourtant qu'un des leviers essentiels du développement économique, le baccalauréat en administration des affaires, ne verra pas le jour. De plus, l'École technique et professionnelle, qui prodigue des cours dans des domaines où il y a une demande pour de la main-d'œuvre bilingue, pourrait simplement fermer ses portes.

La formation est poutant une des conditions essentielles au développement. Et il s'agissait ici, non seulement de fournir aux étudiants des connaissances d'ordre strictement administratif, mais aussi d'améliorer leurs compétences linguistiques dans le domaine des affaires.

Quand le gouvernement coupe 2 % dans toutes les institutions, c'est une chose. Quand ces compressions ont pour effet d'atteindre de façon particulière — et singulièrement néfaste puisque, en fait, le CUSB est coupé de 6 % — une institution en particulier, c'en est une autre. Si ce geste prive en plus cette institution des moyens lui permettant d'assurer son avenir, c'en est trop.

Pour être payant pour les gouvernements, le bilinguisme doit être plus qu'un discours de façade.

Sylviane LANTHIER



Vente des wagons trémi

Des offres publiques d'ici juin

Le gouvernement fédéral prévoit publier un appel d'offres d'ici la fin de juin et pense pouvoir terminer la vente des 13 000 wagons trémies d'ici l'automne.

La vente de ces 13 000 wagons, utilisés pour transporter le grain de l'Ouest, a été annoncée dans le budget fédéral de mars 1996.

Le ministre du Transport, David Anderson, a annoncé qu'il commencera par publier une demande de propositions de la part de conseillers financiers, qui contribueront à l'ébauche des conditions de la transaction. Cette ébauche devrait être prête plus tard ce printemps et un appel d'offres publique suivra.

Le ministre a indiqué qu'il tiendra compte des intérêts des producteurs, des expéditeurs et des sociétés ferroviaires.

S. L.

•DEVINETTE•

en collaboration avec CKSB/Radio-Canada

Ce bébé est-il plus joli que celui de l'année 1995?



Devinez qui assumera la présidence de la campagne de perception de Francofonds qui débutera en mai 1996!

GAGNEZ deux billets pour la soirée-spectacle du 50e anniversaire de CKSB le dimanche 26 mai 1996.

- Né(e) le 5 mai à Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba.
- À l'âge de 3 ans, s'est perdu(e) dans la grande récolte, a été sauvé(e) par son chien.
- À l'âge de 7 ans, a appuyé sur la pédale de la voiture de ses parents; vous devinez le reste... **C'EST À SUIVRE!**

Faites parvenir votre réponse à Francofonds
AVANT LE VENDREDI 26 AVRIL 1996
en remplissant le coupon suivant.

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Code postal: __________ Téléphone: __________

Qui suis-je?

Président(e) honorifique de la campagne 1996 est:

____

FRANCOFOND$

340, boulevard Provencher, bureau 242
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
Téléphone: (204) 237-5852 Télécopieur: (204) 233–3324

Le tirage aura lieu le 1er mai à 7 h 50 à Radio-Réveil/CKSB

SRC CKSB Manitoba

Comment calculer votre franchise?

Auparavant, toute personne qui devait prendre des médicaments prescrits par le médecin obtenait un remboursement équivalant à 70 % de l'achat pour les aînés et à 60 % pour les autres, une fois qu'elle avait atteint sa franchise (déductible).

Cette franchise était établie à 134,40 $ pour une personne âgée, et à 237,10 $ pour les familles dont les membres étaient âgés de moins de 65 ans.

La franchise est désormais calculée en fonction du revenu familial: soit 2 % du revenu chez les familles qui ont un salaire de 15 000 $ et moins et 3 % chez les autres.

Mais le revenu dont on parle n'est pas le revenu brut. Il s'agit du revenu familial calculé après certains redressements: il faut y soustraire 3 000 $ pour le conjoint et pour chaque enfant de moins de 18 ans.

Voici un exemple: une famille de quatre personnes ayant un revenu familial de 30 000 $ soustraira 3 000 $ pour le conjoint et 6 000 $ pour les enfants, pour un total de 21 000 $. En multipliant ce total par 3 %, on obtient une franchise de 630 $. cette famille devra donc débourser les premiers 630 $ en médicaments vendus sous ordonnance, après quoi le gouvernement les remboursera à 100 %.

Autres exemples: une famille de trois enfants ayant un revenu de 60 000 $ aurait une franchise de 1 440 $, tandis que le franchise d'une personne dont le revenu est de 15 000 $ sera de 300 $.

S. L.

Les changements à Pharmacare

Un système plus équitable?

Depuis le 1er avril, les modalités de remboursement de médicaments vendus sous ordonnance du régime d'assurance du Manitoba, connu sous le nom de Pharmacare, ont été modifiées de façon à permettre au gouvernement une économie annuelle de 20 millions $.

Le principal changement au système: les remboursements seront désormais calculés en fonction du revenu des bénéficiaires, plutôt qu'en fonction de leur âge. Ces modifications, explique le directeur de Pharmacare, Ken Brown, visent en partie à rendre le système plus équitable, «en traitant chaque personne de la même façon quel que soit son âge ou la maladie dont elle souffre.» (voir texte: Comment calculer votre franchise?)

Dans la pharmacie d'André Lafrenière à Sainte-Anne-des-Chênes comme ailleurs au Manitoba, l'affluence a augmenté après l'annonce du gouvernement: les gens voulaient faire renouveler leurs prescriptions avant l'échéance du 1er avril. «Les gens ont acheté leurs médicaments pour les prochains trois à six mois. Dans des cas où ce sont des médicaments qu'ils prennent à long terme, ce n'est pas un problème.» Mais quand le médecin risque de changer le dosage des médicaments, ça peut entraîner beaucoup de gaspillage. «Le gouvernement pensait pouvoir économiser dès la première année, mais avec toutes


Archives La Liberté

André Lafrenière.

les personnes qui ont fait remplir leurs prescriptions avant le 1er avril, ce ne sera pas si facile!»

André Lafrenière a appris que le système de Pharmacare allait changer de la même façon que tout le monde: en écoutant le bulletin de nouvelles à la télé. «Et le lendemain matin, je devais transiger avec les clients qui demandaient des renseignements! Il n'y a pas eu de consultation auprès des pharmaciens et je crois que le gouvernement n'a pas assez bien expliqué les changements. De nombreux clients croyaient que tout le monde allait devoir acheter 1 000 $ de médicaments avant que Pharmacare ne commence à rembourser.»

Pour le directeur de Pharmacare, il est impossible de savoir quelle partie de la population sera la plus affectée par les changements. «Jusqu'ici, explique Ken Brown, on ne connaissait pas les revenus des gens qui bénéficiaient de Pharmacare, donc on ne sait pas qui sera touché. Ce qu'on sait, c'est que les personnes à faible revenu bénéficieront des changements.»

André Lafrenière calcule que les gens de la classe moyenne, dont le salaire varie de 30 000 à 40 000 $ par an, perdront au change. Mais les personnes âgées dont le revenu est de moins de 15 000 $ par an en bénéficieront. Quant aux personnes atteintes d'hypertension et de diabète qui doivent prendre des médicaments tous les jours, ou encore celles qui doivent prendre des médicaments pour contrôler leur taux de cholestérol, elles auront tout intérêt à se munir d'une assurance privée. «C'est sûr que les primes vont augmenter pour tout le monde!»

Enfin, pour être bénéficiaire du régime, il faut désormais s'inscrire. Avant, indique André Lafrenière, les bénéficiaires ignoraient souvent quelle était leur part et quelle était la part payée par le gouvernement à l'achat d'un médicament. Un des mérites du nouveau système, croit-il, c'est peut-être qu'ils seront au courant des coûts réels de leur médication.

Sylviane LANTHIER

Le rendez-vous annuel des choristes

Un chœur de festival!

Des airs d'opéra, des chansons folkloriques, des extraits du répertoire populaire: voilà le menu du Festival de la chanson française, qui aura lieu au théâtre Pantages le 27 avril à 20 h.

Comme le veut la tradition, la soirée se déroulera en deux parties. On entendra d'abord les chorales et l'artiste invités. «Cette année, explique le directeur de l'Alliance chorale, Gilles Landry, Carmelle Cook (née Fouillard) est l'artiste invitée. les Petits intrépides, les Intrépides, la chorale Partage de bonheur et les Petits chanteurs de la paroisse du Précieux-Sang sont les chorales invitées.»

En deuxième partie, les membres de ces chorales se joignent à la grande chorale du Festival, composée d'adultes et d'enfants, qui interpréteront entre autres trois chansons choisies pour célébrer les 50 ans de CKSB. «Il s'agit de *L'âme des poètes* de Charles Trenet, *Et maintenant* de Bécaud et *L'oranger*, une chanson rendue populaire par Nana Mouskouri.»

Parmi les airs d'opéra, la grande chorale interprétera également l'air du *Toréador*, *L'Apothéose de Faust* et *Le Chœur des esclaves*.

Les billets (10 $ adultes, 7 $ aînés et étudiants et 1 $ pour les moins de 12 ans) seront en vente à la porte le soir même. On peut aussi se les procurer à l'avance en téléphonant au Centre culturel franco-manitobain, au 233-8972.

Sylviane LANTHIER

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N°49
• Apprendre et grandir ensemble •

La DSFM est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste de directeur(trice) de **l'École Lavallée**, pour la rentrée scolaire 1996. L'École Lavallée est une école française de la région urbaine de Winnipeg (Mat. à Sec. I), comptant 530 élèves et un personnel professionnel de 31,5 enseignant(e)s.

Les personnes intéressées doivent :
- avoir un engagement total à la francophonie et à la mission de la DSFM;
- assurer une présence et être disponible pour tous(tes) les intervenant(e)s de la communauté scolaire;
- être capable de motiver le personnel et avoir sa confiance;
- promouvoir et concrétiser le concept du centre scolaire communautaire;
- démontrer des habiletés en administration scolaire;
- avoir une expérience variée dans la gestion d'une école.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un *curriculum vitae*, avant le jeudi **18 avril 1996** à :

Monsieur Georges Druwe, Directeur général par intérim
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
131, boulevard Provencher, bureau 112
Saint-Boniface MB R2H 0G2



La Commission canadienne du blé

Analyste financier

La Direction des finances cherche à combler le poste d'analyste financier. Sous l'autorité du contrôleur général, le titulaire participera à la préparation ponctuelle d'états financiers, de rapports financiers et de prévisions relatives aux comptes de mise en commun, et sera charger de préparer des analyses approfondies portant sur des résultats financiers et des données comptables. Le titulaire devra également veiller à ce que les méthodes utilisées soient en conformité avec les normes comptables établies et aider à la mise en place de nouvelles normes comptables. La langue de travail est l'anglais.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en commerce ou en administration des affaires et posséder le titre de comptable agréé. Les candidats doivent avoir de l'expérience dans les méthodes d'analyse financière, la préparation de rapports financiers et les systèmes d'information. Le candidat reconnu devra pouvoir bien communiquer oralement et par écrit et devra en outre pouvoir travailler en équipe. L'expérience de la comptabilité dans le secteur public et la connaissance des systèmes de comptabilité utilisés à la CCB constitueront des atouts.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, des avantages sociaux intéressants ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur demande par écrit et d'y joindre leur curriculum vitae ainsi que des références **au plus tard le 19 avril 1996**, à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succ. Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5



GUIDES TOURISTIQUES REQUIS

CANAM HOLIDAYS est à la recherche de personnes capables pour ce poste intéressant à temps partiel. Les personnes choisies seront physiquement en forme, presque athlétiques, vu les demandes et besoins du voyage en groupes.

Expérience antérieure, voyages personnels, capacité de compréhension cartographique, caractère grégaire, un sens de méthode et d'organisation, un enthousiasme sans restreinte, habileté de parler en public, et un sens de l'aventure, sont tous des attributs désirables.

Capacité bilingue ou multilingue très désirable, surtout en français, anglais, allemand ou espagnol.

SVP adresser ou livrer votre curriculum vitae rédigé en anglais ou en français à:

Mlle Corilea Benson
Directrice des services touristiques
CANAM HOLIDAYS INC.
3806, rue Albert, bureau 202
Regina (Saskatchewan)
S4S 3R2

Télécopieur: (306) 585–0060

Vous cherchez un emploi?

Augmentez vos chances d'emploi en suivant un stage de formation en vente et marketing.

Ressources humaines Canada parraine un stage de formation de treize (13) semaines ayant pour but de vous trouver un emploi... tout en recevant une allocation.

Pour obtenir plus de détails, téléphonez au 947–4130 (24 heures sur 24).



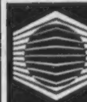
Custom Learning Systems
302–475, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2J 4A7



Fédération Franco-TéNOise

Offre d'emploi

Poste	Directeur ou directrice général-e des firmes d'affaires de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest.
Caractère	Contractuel, à temps plein.
Fonctions	Exploiter les marchés privé et gouvernementaux des secteurs (notamment) de la recherche, du développement, des communications, du tourisme, de l'édition. Assurer la gestion des firmes d'affaires.
Exigences	Maîtriser le français, l'anglais et (idéalement) l'inuktitut. Manifester une aptitude certaine en matière de gestion et de marketing. Démontrer une expertise dans le domaine de la gestion du crédit en entreprise. Faire preuve de dynamisme, de créativité, de leadership. Détenir une expérience substantielle du monde des affaires.
Conditions de travail	Entrée en fonction : dès que possible. Lieu de travail : Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest. Rémunération : • salaire annuel de 50 000 $ • commission de 20 % sur les bénéfices nets • gamme d'avantages sociaux • allocations voyage et logement. Durée du contrat : de un à trois ans.
Dépôt des offres de services	Pour le lundi 22 avril 1996 Aux soins de **Daniel Lamoureux, directeur général** **Fédération Franco-TéNOise** **Casier postal 1325** **Yellowknife NT** **X1A 2N9** **Télécopieur : 403-873-2158** *Note : documentation disponible sur demande.*



NOMINATION


Terry Sabourin

Monsieur Gilbert Marion, président de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste Ltée, a le plaisir de confirmer la nomination de madame Terry Sabourin au poste de directrice de la caisse populaire.

Native de Saint-Jean-Baptiste, Terry a cumulé plus de quinze années d'expérience dans le monde des affaires.

Madame Sabourin assume ses fonctions suite à une période de formation sous la tutelle de son prédécesseur, monsieur Fernand Rémillard, qui a maintenant pris sa retraite. Le conseil d'administration de la caisse populaire et son président, monsieur Gilbert Marion, tiennent à remercier monsieur Rémillard pour sa contribution tout en conviant leurs voeux de succès à madame Sabourin.

La Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste détient un actif excédent 11 millions de dollars, desservant plus de 700 membres et est au service de toute la communauté depuis 1941.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1–800–523–3355



Un événement historique pour la communauté francophone

Nous voici à l'aube d'un nouveau système scolaire. Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique a été mandaté afin de développer des programmes d'excellence pour les étudiants francophones de la Colombie-Britannique. Le Conseil d'administration recherche un leader passionné qui partagera sa vision, ses talents de planificateur et de communicateur à titre de . . .

Directeur général

Au départ et par la suite, vous aurez à déployer des trésors d'énergie ainsi que votre expertise au maximum. Bâtissez une équipe dédiée et de haut calibre afin de vous supporter dans le développement des programmes, du recrutement, des communications, de la gestion de l'organisation et de sa logistique. Recueillez le support et l'enthousiasme des parents, professeurs et des communautés. Orchestrez le tout en temps et selon votre budget.

Communicateur bilingue et passionné, vous possédez une maîtrise en éducation. Vous avez dirigé des initiatives scolaires similaires dans des communautés francophones minoritaires. Mettez toute votre créativité et votre détermination à l'oeuvre au profit de cet organisme exceptionnel en envoyant votre curriculum vitae au projet 960243. Envoyez votre curriculum vitae en toute confidence ou 1840, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4, ou par courrier électronique à resumes@caldwellpartners.com

LA SOCIÉTÉ CALDWELL

VANCOUVER • CALGARY • TORONTO • MONTRÉAL

• AVEC DES PARTENAIRES DANS PLUS DE 66 MARCHÉS DE PAR LE MONDE •

Les conséquences économiques d'un printemps tardif

Mauvais temps pour les affaires

Il est difficile de croire qu'en avril l'année dernière, les terrains de golf s'apprêtaient à ouvrir leurs portes, les cyclistes se promenaient déjà dans les rues sèches et les véhicules, une fois lavés, restaient propres pour plus de deux minutes!

Le Manitoba a connu un des hivers les plus longs de son histoire. À Environnement Canada, on l'a surnommé «l'hiver qui n'en finit plus», raconte la météorologue Suzanne d'Amours. Le ministère tient depuis 1955 des statistiques sur la quantité de neige au sol, «qui est la donnée la plus utile pour mesurer la longueur de l'hiver». Cet hiver-là avait duré plus de cinq mois, du 1er novembre 1955 au 16 avril 1956.

Les statistiques pour l'hiver 1995-1996 sont semblables: la première neige permanente est tombée le 1er novembre et, au 10 avril, il restait encore 38 cm de neige au sol. «On est bien partis pour établir un nouveau record, surtout que la température est en moyenne plus froide qu'en 1956», remarque Suzanne d'Amours.

«On dit que le printemps débute quand il n'y a plus de neige au sol, et en moyenne, la neige est fondue au 2 avril.» Cet hiver était aussi le troisième plus froid du siècle (données enregistrées depuis 1872). «Entre le 1er novembre 1995 et le 31 mars 1996, la température moyenne était de –15,6 °C, comparé à –16,1 °C en 1978-1979 et à –16,5 °C en 1935-1936.»

Pour le propriétaire de Saint-Vital Golf Centre, Jacques Lavack, le printemps tardif n'est pas une bonne nouvelle. «On a ouvert le 13 avril l'année dernière. Cette année, ça ne sera certainement pas avant le 1er mai. Il reste encore 50 cm de neige à certains endroits sur le terrain d'entraînement.»

Le commerce de Jacques Lavack, qui vend et fabrique des bâtons de golf et offre des cours, est ouvert toute l'année. «Il a fait tellement froid cet hiver que les gens ne sont pas sortis du tout pour suivre des cours d'hiver, et c'est pareil dans les autres clubs de golf. Mars est habituellement un mois occupé: les gens commencent à magasiner, à frapper des balles dans nos cages d'entraînement. Mais ça commence juste maintenant. La saison de golf n'est déjà pas longue et on a déjà de deux à trois semaines de retard. Ça va affecter les affaires.» Il estime à 50 % la réduction des revenus pour le mois d'avril 1996, en comparaison avec avril 1995.

Quant au propriétaire du terrain de golf Rivière-aux-Rats, Réal Curé, il ne s'inquiète pas encore. «L'année passée, on avait ouvert le 14 avril mais c'était tôt. Il avait fait froid pendant plusieurs semaines. On était ouvert mais on ne faisait pas d'argent avec seulement 300 rondes en deux semaines.

«Cette année, une fois le terrain ouvert, il va probablement faire beau. Les gens vont acheter leurs passes en mai plutôt qu'en avril. Sur une année, ça ne fait pas vraiment de différence.»

Le terrain de Saint-Pierre-Jolys pense accueillir ses premiers golfeurs aux environs du 3 mai. «Ça va dépendre de la neige et de la rivière. Si la Rouge monte beaucoup, la rivière aux Rats risque de s'énerver. On n'a pas de digue autour des derniers neuf trous. C'est là qu'on pourrait avoir des problèmes.»

Chez Olympia Cycle & Ski, un des propriétaires, Paul Toupin, signale que la météo n'a pas eu beaucoup d'effet. «Beaucoup de nos clients sont des mordus de bicyclette. Ils sont fatigués de l'hiver; ils pensent à l'été et planifient déjà. Beaucoup sont passés acheter leur bécane. Ils roulent déjà ou bien ils vont venir la chercher dès que la neige sera fondue.

«Quant aux monsieurs Tout le monde, ils vont penser à rouler à bicyclette quand il fera plus beau. Les affaires sont donc un peu plus lentes cette année, en comparaison avec 1995 quand l'été était arrivé plus vite. Mais on prévoit un été chaud et sec. Ça pourrait aller très bien pour nous un peu plus tard.»

Karine BEAUDETTE

L'hiver qui a coûté cher

L'hiver 1995-1996 n'a pas que battu des records météorologiques; il a aussi été le plus coûteux, du moins en matière de réclamations pour automobiles. Entre le 1er novembre et le 29 février, la Société d'assurance publique du Manitoba (Autopac) a versé plus de 60 millions $ en remboursements après des accidents, soit 340 $ la minute!

Les conditions météorologiques ont été à la base de plusieurs accidents automobiles, selon le porte-parole d'Autopac, Darryl Hammond, mais il signale que les collisions sont aussi dûes à de mauvaises décisions de la part des conducteurs.

Autopac a reçu plus de 49 000 demandes d'indemnisation, soit une chaque quatre minutes. D'autre part, CAA Manitoba a dépanné plus de 98 000 véhicules cet hiver, dont 42 700 ont eu besoin de survoltage (boost).

Recensement 1996

Il faut être du nombre

Dans la première semaine de mai, 11 millions de ménages au Canada recevront le questionnaire du recensement 1996. Le recensement canadien, qui a lieu tous les cinq ans, trace le portrait statistique du pays et de ses 30 millions de citoyens.

Quatre ménages sur cinq recevront un abrégé du questionnaire comportant seulement sept questions, tandis qu'un ménage sur cinq devra compléter le questionnaire exhaustif de 47 questions. Comme l'indique un des commissaires au bureau de Winnipeg de Statistique Canada, George Provost, la version abrégée aborde des questions générales d'âge, de revenu et de profession, alors que la version exhaustive étudie plus en détails le portrait socioculturel, ethnique et professionnel des Canadiens.

«Le recensement de 1996 a deux nouvelles questions», fait remarquer George. Provost. La question 30 cherche à savoir qui s'occupe des travaux ménagers et des soins des enfants et le nombre d'heures consacrées à ce travail non rémunéré. De son côté, la question 19 demande des précisions sur la race ou l'ethnie des répondants. «Trop de personnes répondaient simplement qu'ils étaient Canadiens, indique George Provost. Or, la Loi d'équité en matière d'emploi a besoin de données spécifiques pour établir les quotas d'embauche.»

À noter que tous les renseignements personnels divulgués dans les questionnaires demeurent confidentiels et que personne à l'extérieur de Statistique Canada, y compris les autres ministères et organismes gouvernementaux, les tribunaux ou la GRC, n'a accès aux fichiers personnels. Les données ne sont diffusées qu'après avoir été arrondies et combinées. Tous les employés y compris les recenseurs doivent prêter un serment de discrétion.

Chaque citoyen a l'obligation légale de remplir et de retourner le questionnaire le 14 mai au bureau de Statistique Canada (501-200, rue Main à Winnipeg) sous peine d'une amende de 500 $ ou de trois mois de prison.

Les personnes qui éprouvent des difficultés peuvent rejoindre un représentant de l'Assistance téléphonique du recensement (ATR) en composant sans frais le 1-800-670-3388. La ligne sera en service du 9 au 17 mai de 9 h à 21 h et offre un service dans plusieurs langues.

Par ailleurs, près de 2 000 Manitobains travailleront au recensement de 1996. Ces personnes seront responsables de la distribution des questionnaires du recensement et seront également disponibles pour répondre aux éventuelles questions des citoyens.

Les représentants couvrent le quartier qu'ils habitent. À Saint-Boniface, ils devront être bilingues. Le temps d'embauche est d'une durée de 5 à 6 semaines. La rémunération varie selon le nombre de foyers visités et la densité de la population.

Des résultats préliminaires du recensement de 1996 seront disponibles dès novembre. Il faudra cependant attendre février 1997 pour consulter les données statistiques plus spécifiques.

Anie CLOUTIER

Conférence

Pour tout savoir sur la réussite scolaire

Les parents, élèves et enseignants intéressés par un débat sur l'éducation en compagnie d'un pédagogue français de réputation internationale, Philippe Meirieu, sont invités à une soirée intitulée *Parents, élèves et enseignants, partenaires dans la réussite scolaire*, qui aura lieu le 17 avril à 19 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

Philippe Meirieu sera de passage à Winnipeg du 16 au 18 avril pour donner des ateliers aux enseignants francophones de la province. Invité par le Bureau de l'éducation française (BEF), la faculté de l'Éducation du CUSB et le service culturel de l'ambassade de France, le pédagogue a lui-même suggéré cette rencontre publique.

«C'est lui qui a proposé cette soirée, explique le conseiller pédagogique au BEF, François Lentz, qui coordonne la venue de Philippe Meirieu. Il voulait en faire un événement éducatif comunautaire.» Professeur d'université, Philippe Meirieu travaille sur la réussite scolaire et «les conditions pour rentabiliser les apprentissages scolaires.

«Bien que Français, ses réflexions nous interpellent ici, indique François Lentz. D'ailleurs, il est très sollicité au Québec. C'est la première fois qu'il vient ici.»

S. L.

Inondations

Tout dépend de mère Nature

Les dernières précipitations ont augmenté les risques d'inondations printanières dans plusieurs régions du Manitoba, tout particulièrement au sud de la Transcanadienne, révèle le ministre des Ressources naturelles, Albert Driedger.

Entre 20 et 30 cm de neige ont été déversés les 23 et 29 mars sur la plus grande partie du sud du Manitoba et des états américains frontaliers.

Le bassin de la rivière Rouge est particulièrement vulnérable, le sol y étant déjà détrempé. De leur côté, les rivières Pembina, Souris et Assiniboine basse risquent de sortir de leur lit.

À Saint-Malo, Dufrost, Otterburne et Carey, «on s'informe et on prépare des sacs de gravelle, mais il est trop tôt pour s'inquiéter», indique le préfet de la municipalité de DeSalaberry, Luc Catellier. À Saint-Jean-Baptiste, où les risques d'inondations sont élevés, «on a eu d'assez bonnes nouvelles des États-Unis, mais un peu de pluie pourrait tout changer», souligne le préfet de la municipalité de Montcalm, Florent Beaudette.

Deux scénarios sont envisagés par le ministère. Le premier fait état de températures douces entraînant un dégel rapide et des inondations dont le niveau dépasserait celui atteint en 1974. Le second: un temps plus frais la nuit avec des précipitations au-dessous de la moyenne saisonnière entraînerait peu d'inondations.

Dans un cas comme dans l'autre, la balle est dans le camp de mère Nature.

A.C.

Un colloque annuel

Soutien au personnel

Le colloque du personnel de soutien administratif organisé chaque année par la Division de l'éducation permanente aura lieu le 3 mai au Collège universitaire de Saint-Boniface, de 8 h 30 à 16 h. L'ensemble des employés du secteur administratif des entreprises et des organismes est invité à cet atelier d'une journée.

Cette journée de perfectionnement professionnel vise à aider les participants à prendre conscience de leurs ressources personnelles. Parmi les thèmes abordés: cerner ses valeurs, réviser les techniques de communication, d'écoute et d'affirmation de soi et étudier la résolution de conflits.

L'animatrice de cette journée est la psychologue Charlotte Hébert.

Renseignements et inscriptions: Division de l'éducation permanente, 233-0210, télécopieur: 237-3240.

S. L.

Province

L'Évangile en tournée

Une équipe de jeunes adultes chrétiens de l'École catholique d'évangélisation (ÉCÉ) s'apprête à faire une tournée en mai et juin de plusieurs écoles et églises au Manitoba. Avec l'aide de chants, de saynètes, de jeux et de témoignages, les animateurs (1) recontreront des groupes de tous les âges pour parler de foi et de valeurs humaines.

«Ça va très bien, remarque le directeur de l'ÉCÉ, Gilbert Vielfaure, au sujet des inscriptions. Les écoles francophones répondent très bien, beaucoup plus que les écoles anglophones. C'est presque surprenant. Je suppose que c'est un reflet de nos racines.»

Les écoles Lacerte, Saint-Georges, Gabrielle-Roy, Pointe-des-Chênes, Sainte-Agathe et le collège Louis-Riel sont parmi les écoles qui accueillent l'équipe. «En général dans les écoles, les jeunes vont faire des rencontres d'une heure, mais ça peut aussi être des retraites d'une soirée ou d'une fin de semaine avec des groupes de jeunes, par exemple.»

K. B.

(1) Les animatrices Michelle Lambert et Anita Van Der Aa sont en charge de la petite équipe composée de Christophe Maguet, Nadine Lamoureux et Jean Lafrance.

Recyclez ce journal!

Clin d'œil

Karine BEAUDETTE

Motus Maestro

On entend souvent dire qu'un film est une œuvre de patience. Mais quand j'ai eu la chance de participer directement à un film, j'ai vraiment compris à quel point chaque minute demande des heures de préparation.

Le film de Carole O'Brien, ***Motus Maestro***, raconte l'histoire d'un jeune compositeur obsédé par le silence (scénario de Marc Roberge). Le tournage demandait plusieurs figurants, surtout pour une scène où un professeur d'université parle de l'importance du silence. Une journée complète de travail pour filmer cette scène n'occupe que quelques secondes à l'écran. Le souci du détail était extraordinaire: il fallait porter des vêtements des années 1980 et poser nos cahiers toujours de la même façon. La lumière, le son, le jeu des comédiens, tout devait être parfait.

En regardant le film, on voit que l'attention soignée en a valu la peine. C'est un très beau court-métrage de 19 minutes, grâce en partie au travail exceptionnel du caméraman Brian Rougeau. Le montage est intéressant: au début, on nous lance plusieurs images comme les pièces d'un casse-tête, puis tout s'éclaircit. Bravo!

Motus Maestro sera projeté à la Cinémathèque avec huit autres courts-métrages du 12 au 14 avril à 19 h 30. Info: 942-6795.

Les Grandes Chaleurs au Cercle Molière

Amours, délices et drôleries!

Pour tout le monde, c'était Vendredi saint. Mais sur la scène de la salle Pauline-Boutal, c'était plutôt le mois de juillet, la canicule... *Les Grandes Chaleurs*. À une semaine de la première de la pièce, l'équipe de production s'apprêtait à répéter toute la fin de semaine de Pâques, histoire d'être fin prête pour le 12 avril. (1)

C'est une pièce où il fait chaud, dans tous les sens du mot. Mais c'est surtout une comédie, qui vient à point pour faire oublier au public du Cercle Molière les rigueurs d'un hiver sans fin.

«Tous les personnages des *Grandes Chaleurs* sont en amour ou aimeraient l'être, explique Kim McCaw, qui signe ici sa première mise en scène pour le Cercle Molière. Mais ils ne sont pas attirés vers les bonnes personnes, ou vers les personnes qui, croit-on, devraient les attirer.»

La pièce tourne autour de Gisèle (Jacqueline Hogarth), veuve dans la cinquantaine, dont l'amoureux est un jeune homme (Shane Barnabé). Elle veut cacher cette relation à ses enfants, qui sont jumeaux (Christian Molgat et Marie-Claude McDonald) et est aussi courtisée par son voisin (Paul Léveillé), qui s'y intéresse depuis toujours. Pour réussir à tenir ses amours secrètes, elle s'enferre dans une série de mensonges donnant lieu à autant de quiproquos qui devraient faire la joie des spectateurs!



photo: Hubert Pantel

Une scène de la pièce *Les Grandes Chaleurs,* au Cercle Molière jusqu'au 20 avril.

Le défi d'une comédie pour un metteur en scène, explique Kim McCaw, «c'est de trouver l'équilibre entre le ridicule d'une situation et la nécessité de conserver aux personnages leur crédibilité», pour que le spectateur rit de la situation, mais pas de la pièce elle-même! Et le défi que rencontre un metteur en scène anglophone dans la mise en scène d'une comédie en français? «C'est de trouver les mots pour expliquer les détails d'un personnage, les subtilités. C'est facile de faire la mise en place, mais quand je veux parler des intentions d'un personnage, je dois parfois le faire en anglais.»

Reste que les comédiens sont unanimes à souligner le travail du metteur en scène. «Kim est "first class", lance Paul Léveillé. Il est d'une patience infinie. Et il y a des moments où il a mieux compris la pièce que nous. Il en a fait une étude approfondie et ça paraît. Ce n'est pas un handicap du tout qu'il soit anglophone.»

Les moments tendres d'une comédie

L'an dernier, Christian Molgat avait dirigé Kim McCaw dans *Traces d'étoiles*. Avec *Les Grandes chaleurs*, les rôles sont inversés. «Kim a une présence physique comme metteur en scène, due en partie à son expérience en tant que comédien, qui aide beaucoup à faire passer le message.»

Sans vouloir révéler les punchs de l'histoire, Christian Molgat explique son personnage en disant que «son rôle dans la trame de la pièce est de créer un autre triangle amoureux», tout comme c'est le cas pour Marie-Claude McDonald, dont le personnage est attiré par les hommes mûrs. «J'aime trouver les moments plus tendres dans une comédie, avoue la comédienne, et mon personnage en a. Autrement, on est toujours en train de se limiter à trouver des choses susceptibles de faire rire le monde.»

Faire rire le monde, c'est cependant le but avoué de cette comédie, dont le seul message est le suivant: la vérité est beaucoup plus simple à vivre que le mensonge. C'est peut-être vrai, mais le recours aux mensonges crée de bien meilleures comédies!

Sylviane LANTHIER

(1) Les Grandes Chaleurs est présentée du 12 au 20 avril à la salle Pauline-Boutal. Réservations des billets (14,50 $ et 19,50 $) au 233-8972.

Télé-horaire de la semaine du 15 au 21 avril 1996

SRC Télévision Manitoba



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Le livre de la jungle
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 Les Moomins
- 10h00 Alice au pays des merveilles
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lundi)
  Anne... la maison aux pignons verts (mar)
  L'été de la révolution (mercredi)
  Femmes de Dieu (jeudi)
  Nick, chasseur de têtes (vend.)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Ce soir Ouest
- 18h30 Les couche-tôt
- 19h00 Nom de code: OP Center
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Ce soir Ouest
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 4 et demi...
- ➤ 23h30 Cinéma: **La chat connaît l'assassin.** *É.-U. 1976. Comédie policière. Ira Wells est un détective privé à la retraite. Un soir, son ancien associé se présente chez lui blessé et meurt peu après. Aux funérailles, Ira est engagé par une excentrique qui veut retrouver son chat, enlevé par un personnage peu recommandable.*
- 1h25 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 L'Odyssée fantastique
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Nom de code: OP Center
- 20h00 Émission spéciale M'aimes-tu?
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Country centre-ville
- 23h30 Découverte
- 0h15 Branché
- 0h45 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 L'Infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Moi et l'autre...
- 23h30 Vues d'ici
- 0h30 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 Mission top secret
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- ➤ 18h30 Les grands films: **Une jolie femme.** *É.-U. 1990. Comédie sentimentale. Une jeune prostituée de Los Angeles rencontre le prince charmant en la personne d'un séduisant financier new-yorkais.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Simplement la vie
- ➤ 23h30 Cinéma: **Erreur de jeunesse.** *Fr. 1988. Drame. La triste vie quotidienne, les angoisses et la quête de bonheur de trois personnes vivant dans une mansarde parisienne.*
- 1h25 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h56 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point médias
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- ➤ 22h55 La météo
- 23h00 Histoires fantastiques
- 23h30 Cinéma: **L'opération Corned Beef.** *Fr. 1990. Comédie.*
- 1h20 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Bouli
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Les oursons volants
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h35 Où est Charlie?
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Autostop
- 12h00 L'univers des sports
- 14h00 Montagne
- 14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Les inventions de la vie
- 16h30 Branché
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Olympica
- ➤ 18h30 Les grands films: **Tu seras un homme...** *É.-U. 1993. Drame. Après plusieurs déménagements, Caroline Wolff s'installe avec son fils Tobias à Seattle. Souffrant d'un manque de stabilité, le jeune garçon sombre peu à peu dans la petite délinquance. Lorsque Caroline rencontre Dwight, elle pense avoir trouvé le père parfait pour son fils. Malheureusement, Dwight se révèle très violent.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h55 L'accent francophone
- ➤ 22h50 Télé-sélection: **Tequila Sunrise.** *É.-U. 1988. Drame policier. Un détective de la brigade des stupéfiants de Los Angeles découvre que son vieil ami est impliqué dans le trafic de la cocaïne.*
- 1h15 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
- 7h25 Pierre Martin le facteur
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h55 Les chatouilles du matin
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Le rêve d'Émilie
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Le téléjournal
- 17h15 Découverte
- 18h00 Pierre Palmade – On s'connaît?
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Le point
- 21h45 Les nouvelles du sport
- 22h15 La Course destination monde
- ➤ 23h15 Ciné-club: **La captive du désert.** *Fr. 1990. Drame poétique. Des rebelles nigériens enlèvent une jeune Française et la retiennent en otage pour appuyer leurs revendications. La prisonnière devra suivre la caravane de ses ravisseurs dans le désert.*
- 1h00 Fin des émissions

TVA



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Des jours et des vies
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse au trésors
- 18h30 Rira bien
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 1h26 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 18h30 Fleurs et jardins
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Infopublicités
- 1h25 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent' Cadieux
- 19h30 Je te salue Marie
- 20h00 Jasmine
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Infopublicités
- 23h28 Vision mondiale
- 0h28 Infopublicités
- 2h28 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h26 Info Desjardins
- 23h41 Infopublicités
- 1h41 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Ciné-Columbo: **Ombres et lumières.** *Am. 1989. Drame policier. Un détective perspicace soupçonne de meurtre un jeune cinéaste de génie.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Lise Watier et compagnie
- 23h33 Info Desjardins
- 23h48 Infopublicités
- 2h18 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 L'arche de Noé
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Tournoi de quilles en équipe
- 11h00 Infopublicité Desjardins
- ➤ 11h30 Ciné-maximum: **Le verdict**
- ➤ 14h00 Ciné-maximum: **Cousu de fil blanc**
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Interactif
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **L'aigle de fer.** *Am. 1986. Film d'aventures. Le fils d'un pilote américain qui doit être exécuté dans un pays arabe s'empare d'un avion militaire et s'envole à son secours.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Christine.** *Am. 1983. Drame fantastique. Un adolescent timide achète une vieille automobile qui se révèle dotée de pouvoirs maléfiques.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h58 Infopublicités
- 1h28 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Bon dimanche
- ➤ 12h00 Ciné-maximum: **Maman très chère**
- 14h00 Lise Watier et compagnie
- 14h30 Infopublicités
- 15h00 Les ailes de la mode
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Les dinosaures
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Chacun son tour
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Cinéma néon: **Le flic de Beverly Hills.** *Am. 1984. Comédie policière. Témoin du meurtre d'un ami, un jeune détective de Détroit se rend à Los Angeles pour trouver les coupables.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h18 L'événement
- 21h39 TVA sports
- 22h05 Complètement marteau
- 22h34 Finances
- 23h04 Infopublicités
- 1h34 Fermeture

Pierre Palmade – On s'connaît?

Monologues tirés du spectacle de Pierre Palmade enregistré au Palais des Glaces à paris : les Roses blanches, le Joint, les Extra-terrestres, les Clefs et le Colonel.

Le dimanche 21 avril à 18 h à la SRC

TV5 La télévision internationale



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
  Génies en herbe (vendredi)
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 Ah! Quels titres (lundi)
  L'événement (mardi)
  Sous la couverture (mercredi)
  Viva (jeudi)
  Pulsations (vendredi)
- 9h30 Horizons francophones (mardi)
- 9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
- 10h00 Faut pas rêver (lundi)
  Strip tease (mardi)
  Temps présent (mercredi)
  Science 5 (jeudi)
  Le troisième œil (vendredi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (lundi)
  N'oubliez pas votre brosse à dents (mardi)
  Bas les masques (mercred)
  Ça se discute (jeudi)
  Envoyé spécial (vendredi)
- 13h30 Magellan (mercredi)
  Tell quel (jeudi)
  Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi)
  Regards d'Afrique (mardi)
  En toute liberté (mercredi)
  Espace francophone (jeudi)
  Faites vos gammes (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'hebdo
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Musiques au cœur
- 1h05 Ah! Quels titres
- 2h05 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Bas les masques
- 1h35 Tell quel
- 2h00 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Dites-moi
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Ça se discute
- 1h35 Magellan
- 2h00 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Jeux oubliés
- 19h30 Imogène
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Envoyé spécial
- 1h35 7 jours en Afrique
- 1h50 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Géopolis
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Les Francofolies de Montréal
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Viva
- 1h30 Sidamag
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Reflets
- 8h00 Y'a pas match
- 8h30 Montagne
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 *À communiquer*
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Découverte
- 13h00 Luna park
- 13h30 Les Francofolies de Montréal
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Celui qui chante
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Intérieur nuit
- 23h45 Sidamag
- 00h00 Sport Africa
- 1h00 Y'a pas match
- 1h30 On aura tout vu!
- 1h50 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Rêves en Afrique
- 7h30 Signes
- 8h00 L'école des fans
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musique classique
- 10h30 Mouvements
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Taratata
- 13h15 Correspondances
- 13h30 Évasion
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Correspondances
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 Celui qui chante
- 1h15 Bon week-end
- 1h45 Correspondances
- 2h00 RFI

RDI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi)
  Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi)
  Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 L'ombudsman
- 9h30 Le point médias (lundi)
  Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Nouvelles du sport
- 22h40 Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteur en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

Comédie de mœurs présentée par l'Alliance française

Rira bien qui Ribadier

Un mari hypnotise son épouse pour mieux la tromper, voilà l'intrigue de la pièce *Le Système Ribadier*, une comédie de mœurs de Georges Feydeau présentée par l'Alliance française à la salle Pauline-Boutal le 22 avril à 20 h. (1)

Georges Feydeau (1862-1921), célèbre pour ses textes comiques, satiriques et pathétiques, a souvent été comparé à un Molière de Vaudeville. Et pour cause! Dans *Le Système Ribadier*, le cocher courtise la bonne, la maîtresse de maison, rongée par la jalousie, repousse les avances de son ancien amant pendant que son mari la trompe avec la femme du marchand de vin. Tout ce beau monde ment comme il respire pour protéger les apparences de la société bourgeoise du XIXe siècle.

Mise en scène par Hélène Vincent et interprétée par la Compagnie CRAC de Nantes, *Le Système Ribadier* est en tournée depuis 1995 et a remporté un grand succès auprès du public et de la critique française.

Hélène Vincent, rendue populaire au cinéma pour son interprétation de Madame Le Quesnoy dans *La Vie est un long fleuve tranquille*, «a monté la pièce de façon très ingénieuse. Elle fait ressortir le côté drôle et cruel de la situation. Les comédiens jouent sur l'absurde et le féroce», indique la responsable de la production, Catherine Bizouarn.

Elle fait par ailleurs remarquer que le décor minimaliste de la pièce (il est composé d'une porte, d'une fenêtre et de quelques meubles recouverts de draps blancs) n'est pas que le résultat de moyens financiers modestes. «Il est léger et démontable, ce qui nous permet de jouer un peu partout. Mais il est également très cohérent avec la mise en scène. Les éléments du décor sont amenés un par un par les comédiens un peu comme une personne encombre sa vie de préoccupations diverses.»

Outre Winnipeg, *Le Système Ribadier* sera présenté à Ottawa, Vancouver, Calgary et Saskatoon.

Anie CLOUTIER

(1) En collaboration avec SRC-Manitoba et avec le concours du Bureau de l'éducation française et du Service culturel de l'Ambassade de France au Canada. Billets en vente à 15 $ et 12 $ au Centre-culturel franco-manitobain, à l'Alliance française et à la librairie À la page.

Tirage

Appelez-nous **le lundi 15 avril entre 13 h et 14 h** et courez la chance de gagner une des quatre paires de billets disponibles pour la comédie *Le Système Ribadier*, de Georges Feydeau, présentée au Centre culturel franco-manitobain le 22 avril.

Pour participer, il suffit de répondre à la question-concours en composant le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Nous procéderons au tirage parmi les personnes qui nous auront téléphoné.

La question-concours: *À quel célèbre dramaturge français a-t-on souvent comparé Georges Feydeau?*



***Le Système Ribadier*, une comédie de mœurs de Georges Feydeau.**

La Faculté d'Éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, en collaboration avec le Bureau de l'éducation française et le Service culturel de l'Ambassade de France au Canada, a le plaisir de vous inviter à une soirée-débat sur le thème : «Parents, élèves et enseignants : partenaires dans la réussite scolaire».

Cette soirée-débat aura lieu au CUSB, le mercredi 17 avril, de 19 h 30 à 21 h, en salle 1153.

Cette session sera animée par M. Philippe Meirieu, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Lyon II (France) : pédagogue de renommée internationale, M. Meirieu est l'auteur de nombreux ouvrages de pédagogie générale, dans lesquels il s'intéresse tout particulièrement à la question du sens dans les apprentissages.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Michel Paré*** le 12 avril; ***Stefan Bauer*** au Mardi Jazz le 16 avril; ***Paul Palice et June Harris*** les 18 et 19 avril. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ Le comité culturel de Saint-Claude organise un spectacle mettant en vedette l'humoriste ***Germaine Jacob*** de Sainte-Rose-du-Lac. Également au programme: les gagnants du ***Festival de poésie*** et un sketch présenté par ***Adèle et Adèle***. Le mardi 16 avril à 19 h 30 au gymnase du Complexe scolaire Saint-Claude. Entrée libre.

❖ Dans la série des concerts d'orgue Westminster: l'organiste ***Don Menzies*** et la ***Mennonite Children's Choir*** le dimanche 21 avril à 20 h. À l'église Westminster (angle Maryland). Info: 786-4882 ou 832-3872.

❖ La Winnipeg Philharmonic Choir présente ***Les Noces*** de Stravinsky avec la participation de danseurs du Ballet royal de Winnipeg. Le dimanche 21 avril à 14 h à l'auditorium Jubilee Place (180, Riverton). Billets: aux comptoirs Ticket-Master (780-3333) ou au bureau de la chorale (896-7445).

❖ L'Orchestre de chambre du Manitoba accueille la pianiste anglaise ***Joanna MacGregor*** et le trompettiste ***Brian Sykora*** pour son prochain concert, le 17 avril à 20 h. À l'église Westminster (745, Westminster). Info: 783-7377.

❖ L'Opéra du Manitoba présente la dernière œuvre de Puccini, ***Turandot***, les 20, 23 et 26 avril à 20 h à la salle du Centenaire. En italien avec sous-titres en anglais. Info: 957-7842.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Mainstage du Manitoba Theatre Centre: ***Little Shop of Horrors: The Musical***, jusqu'au 4 mai; et au Warehouse: ***Lady Day at Emerson's Bar & Grill*** jusqu'au 13 avril. Info: 942-6537.

❖ L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire présente ***Testing Ground III*** mettant en vedette une variété d'artistes. Jusqu'au 13 et du 17 au 20 avril au 2e étage de Mother Tucker's. Info: 589-8408.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***À la une du Devoir, une société en évolution***. Jusqu'au 12 mai.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, Corydon): ***Des voluptés***, exposition photographique sur l'érotisme dans la peinture française classique et contemporaine. Jusqu'au 27 avril.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) propose le ***coin des découvertes*** à 13 h le 13 avril, suivi d'une ***randonnée guidée*** à 14 h; et le 14 avril, des présentations sur les ***habitudes printanières des oiseaux*** à 13 h et 15 h. Info: 989-8355.

❖ Au Musée des enfants (à La Fourche): des ateliers de ***création de costumes*** les 13 et 14 avril de midi à 16 h. Info: 956-1888.

❖ Le Centre des sourds du Manitoba (285, Pembina) présente un ***Carnaval du printemps*** le samedi 20 avril de 9 h à minuit. Parmi les activités: marché aux puces, bingo, etc.

❖ Le site historique national du Lower Fort Garry organise un ***thé-rencontre***, une ***vente d'artisanat*** et un ***défilé de mode*** pour le printemps. Le dimanche 21 avril entre 10 h et 16 h. Info: 785-8577.

RENCONTRE

❖ La ***Société des orchidophiles du Manitoba*** tient sa prochaine réunion le 21 avril à 14 h à la salle 1147 du Collège universitaire de Saint-Boniface (à 13 h pour les débutants).

CINÉMA

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, Arthur): ***Les Roseaux sauvages*** du 15 au 17 à 19 h 30 et 21 h 30. Info: 942-2776.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Nécrologie



Flore McKim
(née Marion)

Soudainement à sa résidence le 24 mars 1996 est décédée à l'âge de 79 ans, Flore McKim, originaire de Saint-Jean-Baptiste.

Elle laisse à sa douce mémoire trois fils et une fille: Lanny (Glenda), et ses fils Jonathan et Benjamin; Jimmy (Valerie), et ses fils Ken et Jamie; Colleen (Lanny Storey), et ses enfants Ainsley, Jennifer et Brent, et son petit-fils Matthew; Douglas (Sheila), et ses enfants Dillon et Maxine.

Elle laisse aussi un frère, Roland (Liliane), et neuf sœurs: Bonita Bruley, Berthe Touzin, Annette Sabourin (Louis), Alice Baril, Rita Mullin (Glenn), Noella Marion, Jeannette St-Amant (René), Lucette, Boulet (Fernand), et Huguette Sabourin (Lucien); deux belles-sœurs Antoinette et Denise Marion; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle fut précédée dans la mort par son mari, Lance, ses parents Siméon et Rose-Anna, ses frères Lionel, et Georges et une sœur Yvette, ainsi que trois beaux-frères: Roland Bruley, Gustave Touzin et Lucien Baril.

Elle épousa Lance McKim le 17 août 1944. Flore était une mère dévouée et affectueuse. On se souviendra d'elle comme une personne respectée, avec sa tenue impeccable, tet toujours parfaitement attrayante.

La messe a été célébrée le vendredi 29 mars 1996 en l'église Our Lady of Victory. Les personnes intéressées pourront offrir leur don à la Fondation des maladies du cœur, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8

M. Jacques Mireault,
né le 19 février 1917,
décédé le 31 mars 1996.

REMERCIEMENTS

La famille Mireault remercie sincèrement tous ceux et celles qui sont venus célébrer avec eux la messe des funérailles de leur père Jacques. Merci à l'abbé Jean-Louis Rocan et à la chorale. Merci aux porteurs. Merci aux médecins et infirmières de l'hôpital de Sainte-Anne pour les bons soins donnés. Un sincère remerciement à Mme Cécile Choiselat et son équipe pour le goûter. Merci au Salon mortuaire Loewen pour le service sympathique et courtois.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 21 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Très-Saint-Nom-de-Jésus de Montréal par Serge Levasseur, prêtre.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LILLIAN GIROUARD, du village de Somerset, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 13e jour de mai 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour d'avril 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

L.E.J.P.

DÉCLARATION

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
PROVINCE DU MANITOBA

Avis est donné par la présente que jusqu'à **14 heures, le 24 avril 1996** aux bureaux suivants:

Saint-Boniface (MB) - DSFM n° 49,
131, boulevard Provencher, bureau 112
Saint-Boniface (MB),
ou
à la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste, MB,

je recevrai ou un agent officiel recevra les candidatures pour le poste de membre de **représentant(e) régional(e)** du:

QUARTIER COLLÈGE SAINT-JEAN-BAPTISTE
UN POSTE

pour un terme de deux ans et six mois dans l'autorité locale sus-mentionnée.

Toute déclaration de candidature doit être faite par écrit et porter la signature d'au moins 25 électeurs et électrices ou 1 % de l'électorat du Quartier (en prenant le nombre le moins élevé des deux). Chaque déclaration doit être accompagnée du consentement écrit du candidat et de la déclaration des qualités requises dûment signée et assermentée.
Les « déclarations de candidatures » qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas déposées selon les règles seront rejetées.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des formules de déclaration de candidature en s'adressant au bureau suivant :

Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Mme Annette Grenier-Tétrault, secrétaire-trésorière par intérim
131, boulevard Provencher, bureau 112
Saint-Boniface (Manitoba) R2H OG2
Téléphone: 982-8950
Télécopieur: 982-8955

FAIT à LA BROQUERIE dans la Province du Manitoba ce 4e jour d'avril 1996. L'AUTORITÉ LOCALE DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49.

Raymond Bédard
Directeur intérimaire du scrutin
Téléphone: (204) 424-5238
Télécopieur: (204) 424-5077



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

L.E.J.P.

Le karaté, un sport pour les 6 à 66 ans

La passion de Fillion

Un vieil homme frêle aux traits asiatiques marche à petits pas vers le centre du tapis de la salle d'entraînement. S'avance un costaud gaillard. Pif! Paf! Vlan! En un clin d'œil le costaud est au sol...

«Je me rappellerai toujours de cette journée où *sense* (1) Nishiyama, gourou et unique 9e *dan* (2) de karaté en Amérique du Nord, nous a rendu visite. C'était un grand honneur pour l'élève qui lui a servi de cobaye, mais le lendemain, il était plein de bleus!», raconte Eugène Fillion, qui pratique le karaté depuis quatre ans.

Un peu comme Obélix dans la potion magique, Eugène Fillion est «tombé» dans le karaté à l'automne 1992 en lisant un article sur le club de karaté de Saint-Boniface paru dans *La Liberté*. «Je n'avais jamais fait ça, mais ça avait l'air intéressant, alors, avec des amis, on a décidé d'aller voir.» Malheureusement, un manque de participants et des conflits d'horaires ont provoqué la fermeture du club francophone deux ans plus tard.

Aujourd'hui âgé de 32 ans, ce technicien en électronique s'entraîne au *do jo* (3) de la rue Home. «Depuis que je me suis marié, je trouve ça difficile d'organiser mon horaire autour d'un sport d'équipe comme le hockey. Avec le karaté, je m'entraîne quand je veux et où je veux.»

Et cet entraînement rapporte! Ceinture brune depuis peu, Eugène Fillion a décroché la 4e place dans sa catégorie au tournoi provincial de karaté qui se tenait à Saint-Boniface le 23 mars. «Mais il faut dire que mon bébé de deux mois avait pleuré toute la nuit et je n'avais pas dormi. Le gars qui a remporté la 3e place n'était pas si bon que ça. J'aurais pu l'avoir.»

Eugène Fillion s'entraîne deux à trois fois par semaine pendant deux heures. «Quand on commence, on peut monter d'un grade tous les trois mois. Les évaluateurs ne sont pas très stricts sur les mouvements. Mais à partir de la ceinture brune, ça commence à être plus difficile.»

Les grades de couleur sont un ajout récent au karaté, explique Eugène Fillion. Traditionnellement, les adeptes de cet art martial japonais gardaient leur ceinture blanche jusqu'à un stade très avancé où un maître de la discipline jugeait que l'élève était assez versé pour recevoir la ceinture noire. «Les différentes couleurs ont été ajoutées une à une pour encourager les gens et pour mesurer leur progrès.»

À l'inverse des mouvements exagérés de kung fu des films de Bruce Lee ou du karaté spectaculaire de Charlie Chang, le *shoto kan* de style traditionnel que pratique Eugène Fillion est un art martial plein de subtilités. «Mes jambes courtes ne sont pas faites pour frapper au plafond alors, le style traditionnel est parfait pour moi. Il mise sur les *katas* (4), les formes et la force. Contrairement au style sportif qui mise sur le combat, le *shoto kan* traditionnel est défensif et esthétique.»

La pratique du karaté ne vous rend ni violent, ni invincible, prévient Eugène Fillion. «C'est un préjugé. Le karaté est plutôt un sport de défense, rattaché à une philosophie, une éthique et un esprit sportif. En pratiquant le karaté, on apprend à se défendre mais on cherche avant tout à éviter les confrontations. Notre *sense* nous dit toujours: "Si tu peux courir, tu cours".» Eugène Fillion avoue que depuis qu'il pratique le karaté, il se sent plus à l'aise le soir dans les rues de la ville. «Je sais ce que mon corps peut faire.»

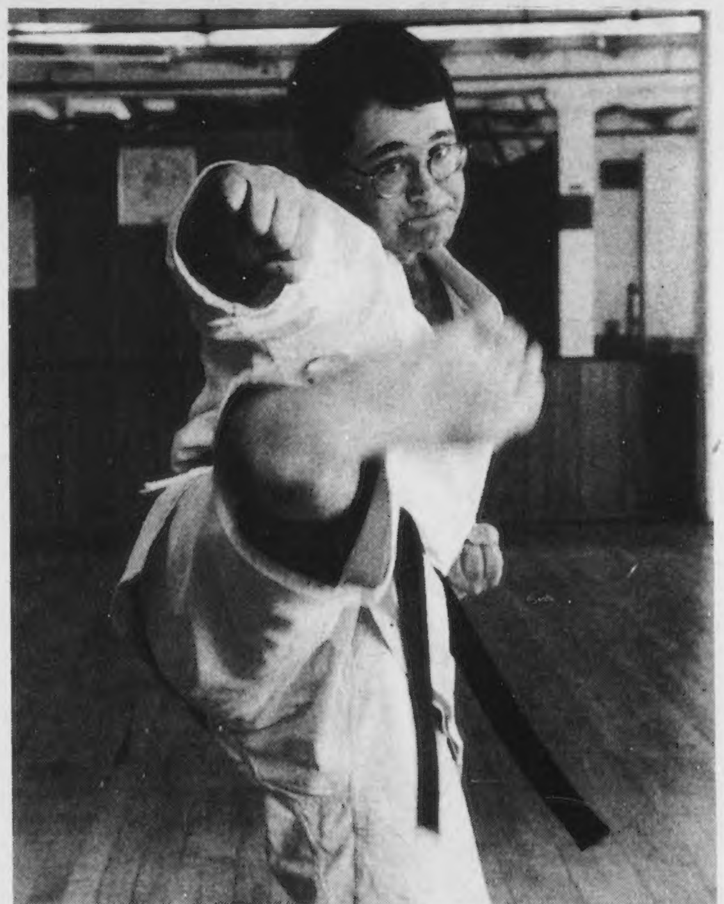


photo: Anie Cloutier

Le karaté est un art plein de subtilités croit Eugène Fillion.

Les jeunes qui font du karaté apprennent l'autodiscipline et le contrôle de leurs mouvements. «C'est aussi une bonne façon de dépenser son surplus d'énergie.» Eugène Fillion avoue d'ailleurs qu'il aimerait voir sa fille Chantal faire du karaté, «mais j'attendrais qu'elle ait huit ans avant de commencer. Plus jeunes, les enfants ont de la difficulté à se concentrer.»

Il met les gens en garde contre les cours d'autodéfense. «Ils donnent de bons conseils. Mais pour que ces mouvements soient efficaces, ils doivent devenir automatiques sinon, la personne va figer.» Le karaté, explique-t-il, mise sur la répétition pour développer des réflexes. Les mouvements de base sont appris dès les premiers mois, mais les adeptes passeront des années à les raffiner. «Attention, prévient-il, il faut savoir se contrôler. Si par exemple, une petite dame te tape sur l'épaule pour te demander l'heure, tu ne veux pas te retourner et lui donner un coup!»

Convaincu des bienfaits de ce sport, Eugène Fillion encourage les six à 66 ans à l'essayer. «Les plus jeunes et plus âgés aussi, je ne voudrais exclure personne». Mais attention, prévient-il, «avant de choisir un club, parlez à quelqu'un qui en fait. Le bouche à oreille est une bonne façon pour trouver un club sérieux. En vous rendant sur place la première fois, insistez pour voir la salle d'entraînement et pour rencontrer les entraîneurs et les participants. Si cela est impossible, méfiez-vous. Il y a beaucoup de clubs qui ne pensent qu'à l'argent. Un club sérieux vous laissera participer à un ou deux cours avant de vous demander un abonnement. Et pas la peine de payer des prix de fous!»

Anie CLOUTIER

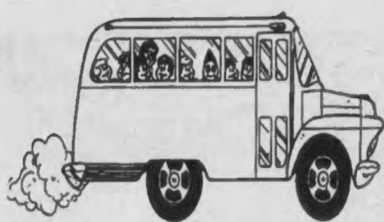
(1) Terme japonais signifiant maître ou professeur de karaté.

(2) Chacun des dix grades au dessus de la ceinture noire.

(3) Terme japonais signifiant salle d'entraînement.

(4) Terme japonais signifiant un ensemble de mouvements chorégraphiés.

Bicolo à l'école



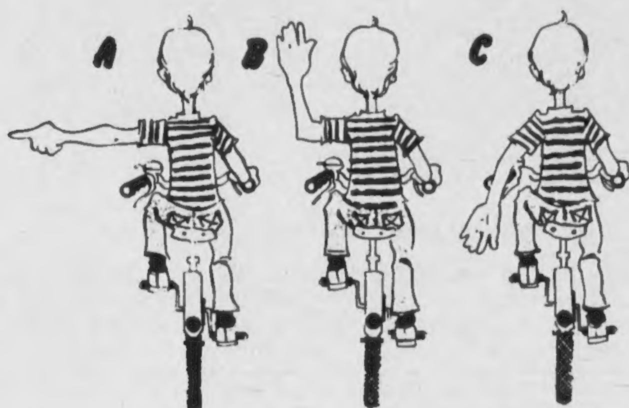
Allô!

Je n'attends que la fonte de la neige pour sortir ma bicyclette. Aimes-tu rouler à bicyclette? Connais-tu les règles de sécurité et la signification des panneaux de signalisation? Si non, demande à un adulte de t'expliquer les règles de sécurité à bicyclette. C'est important de bien les connaître pour éviter les accidents. Il faut aussi toujours porter le casque de sécurité. Bon vélo!



Conduire en sécurité

Conduire une bicyclette, c'est un peu comme conduire une automobile. Il faut rouler sur la chaussée (et pas sur le trottoir), dans le même sens que les voitures. Il faut respecter la signalisation et rester près du trottoir, où on est davantage en sécurité. À vélo, il faut aussi faire très attention aux automobilistes et leur indiquer nos intentions, par exemple si on veut tourner sur une autre rue. Comme les vélos n'ont pas de clignotants, on fait des gestes. Que signifient les gestes suivants?



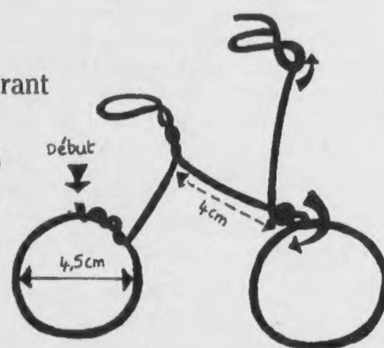
Réponse: a) Virage à gauche. b) Virage à droite. c) Ralentissement ou arrêt.

Bricolage

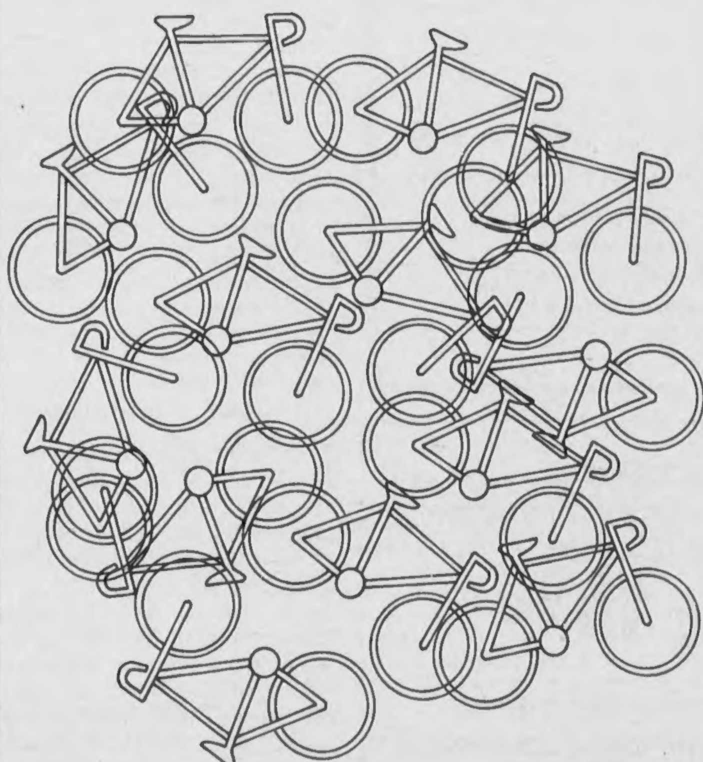
Il te faut un bout de fil de fer souple ou du laiton, mesurant 62 cm.

Commence par la roue arrière. Forme un cercle de 4,5 cm de diamètre (environ) en laissant dépasser le début du fil sur 2 à 3 cm. Puis entortille-le autour de la roue.

Prends ensuite le grand fil et forme une boucle après 7 cm. Entortille la boucle et replie-la légèrement pour faire la selle. Repars vers la roue avant et forme la roue en regardant bien le croquis. Remonte ensuite vers le guidon. Plie vers la gauche, fais une boucle et reviens vers la droite.



Combien y a-t-il de bicyclettes?



Réponse: Treize.

Qui suit qui?

Roger, Louise et Marie se promènent à vélo, en file indienne comme il se doit quand on roule à plusieurs. À l'aide de ces indices, peux-tu dire lequel est devant, au centre et à l'arrière?

- Le vélo vert est devant le vélo jaune.
- Louise, qui porte un coupe-vent, suit le cycliste portant un imperméable.
- Le cycliste aux cheveux blonds est derrière la cycliste aux cheveux bruns.
- La cycliste au vélo rouge porte un coton ouaté.
- La cycliste aux cheveux roux roule sur le vélo jaune.

Réponse: Marie, Roger, Louise.

Le savais-tu?

L'ancêtre du vélo s'appelait un ***célérifère.*** *Inventé en 1790 par le comte de Sivrac, c'était une simple poutre de bois montée sur deux roues. Pas de guidon, pas de pédales! Mais en 1818, le baron Charles-Frédéric Drais le dote d'un guidon et le transforme en* ***draisienne.*** *Vers 1850, Pierre Michaud invente les pédales, fixées sur la roue avant. Depuis, le vélo a bien changé!*

Les patins à roulettes – ces cousins du vélo – ont été inventés par un Belge, Joseph Merlin. En 1759, il s'est rendu à un bal en jouant du violon, les pieds chaussés à des planches munies de roulettes! Il a fait sensation!

Des vélos pour tous

Retrouve dans la grille des mots désignant dix parties du vélo et écris-les en face des numéros.

O	S	F	R	E	I	N	S
S	O	P	O	M	P	E	P
P	N	E	U	U	S	G	A
A	S	D	I	P	O	U	T
C	H	A	I	N	E	I	I
S	E	L	L	E	X	D	N
A	S	E	R	A	Y	O	N
C	A	D	R	E	O	N	S

1. S ... ...
2. F ... ...
3. P ... ...
4. C ... ...
5. P ... ...
6. P ... ...
7. G ... ...
8. P ... ...
9. C ... ...
10. R ... ...

Réponse: 1. Selle; 2. Freins; 3. Pneu; 4. Chaîne; 5. Pompe; 6. Pédale; 7. Guidon; 8. Patin; 9. Cadre; 10. Rayon.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et pouvoir participer au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:

Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal : __________ **Âge:** ___

J'ai gagné!

Bravo à Brigitte Maguet de Sainte-Rose qui a gagné deux vidéocassettes de *Tintin*.

Pour participer au prochain tirage, complète le jeu: *Des vélos pour tous*, et envoie-le moi au Club de Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, avant le 22 avril. N'oublie pas d'écrire ton nom, ton âge et ton adresse.

Les membres du Club qui habitent loin peuvent aussi utiliser un télécopieur pour me faire parvenir leur participation. Le numéro est le 231-1998.

Recette

Salade de poulet à la chinoise

2 tasses (500 mL) de poulet cuit, coupé en dés
225 g (1/4 de paquet de 900 g) de vermicelle, cuit, égoutté et rincé
1 1/2 tasse (375 mL) d'asperges ou de pois mange-tout blanchis et coupés en morceaux (1 pouce/2,5 cm)
1 poivron rouge, coupé en lanières
1/4 tasse (50 mL) de persil, haché finement
Sel et poivre

Vinaigrette:

2/3 tasse (150 mL) de lait évaporé léger
4 c. à thé (20 mL) de vinaigre de riz ou de vinaigre de vin blanc
1/2 tasse (125 mL) de mayonnaise légère
1/4 tasse (50 mL) de sauce soya
1 grosse gousse d'ail, hachée finement

- Vinaigrette: Pour préparer la vinaigrette, mélanger le lait évaporé et le vinaigre dans une tasse à mesurer (250 mL) de verre.
- Remuer jusqu'à ce que le mélange épaississe légèrement.
- Dans un petit bol, incorporer graduellement le mélange à la mayonnaise tout en remuant; ajouter la sauce soya et l'ail, et mélanger.
- Couvrir et réfrigérer pendant au moins 1 heure afin de marier les saveurs.
- Pour faire la salade, mélanger dans un grand bol, le poulet, le vermicelle, les asperges, le poivron rouge et le persil. Verser la vinaigrette sur le tout et bien mélanger. Saler et poivrer au goût.

Donne environ 6 portions.

LE SAVIEZ-VOUS?



Questions

1. Quel est l'animal le plus bruyant?
2. Les autruches se cachent-elles vraiment la tête dans le sable?
3. Quelle quantité de soie une araignée utilise-t-elle pour tisser sa toile?
4. Tous les requins sont-ils dangereux?
5. Quel poisson doit son nom à un célèbre boxeur poids lourd?
6. On dit: «Pleurer des larmes de crocodiles», mais pleurent-ils vraiment?
7. Pourquoi les flamants sont-ils roses?
8. Pourquoi la langue des chats est-elle râpeuse?
9. Les poux des livres vivent-ils vraiment dans les livres?

Réponses

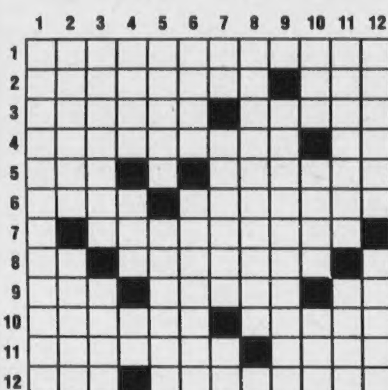
1. La balaine bleue émet des sons à basse fréquence dont le volume peut dépacer 180 décibels, soit plus fort qu'un réacteur d'avion au moment du décollage.
2. On n'a jamais vu d'autruche se cacher ainsi. Cette légende est sans doute née de l'habitude de l'oiseau de poser son cou à plat sur le sol lorsqu'il est dans son nid pour être moins visible des prédateurs.
3. Une grande toile peut comporter 30 mètres de soie. Cette soie est si fine que la toile pèse rarement plus d'un demi-milligramme. Elle peut cependant supporter une araignée pesant 4 000 fois son poids et emprisonner des proies bien plus lourdes!
4. Seulement 25 des 250 expèces de requins sont considérées comme dangereuses pour l'homme (et la femme!). Le plus dangereux et le plus grand de tous est le requin blanc.
5. Le Jack Dempsey est si agressif qu'on lui a donné le nom du champion poids lourd de 1919 à 1926.
6. Ils pleurent en effet, non qu'ils soient malheureux, mais parce qu'ils doivent évacuer d'importantes quantités de sel, accumulé par leur alimentation.
7. Leur couleur rose vient de leur régime alimentaire essentiellement composé de crevettes et de crustacés, aliments à haute teneur en carotène, un pigment rouge.
8. Pour lui permettre de râper les petits morceaux de chair sur les os ou arracher les poils des animaux morts en les léchant.
9. Ces minuscules insectes se nourrissent de la colle utilisée pour relier les pages des livres. Ils se nourrissent également de minuscules miettes de nourriture qu'ils trouvent sur la table ou dans les tapis.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Source: *Les animaux 1001 questions et réponses*, Staple et Gamlin, Éditions Rouge et or, 1991.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 20



HORIZONTALEMENT

1. Membre d'une réunion de personnes qui délibèrent sur des recherches en différents domaines.
2. Œuvre théâtrale de caractère léger. – Rejoint le Rhône.
3. Algue rouge. – Rivière de l'U.R.S.S., affluent de la Vistule (appellation russe).
4. Faire entendre des petits crépitements. – Souri.
5. Chef éthiopien. – Jeu de mots.
6. Emirat de l'Arabie. – Aspireras.
7. Séparation des liquides d'un gel.
8. Patrie d'Abraham – Prénom féminin.
9. Qui manifeste une grande fatigue physique. – As de trèfle. – Divinité grecque.
10. Obstacle dangereux. – Machine destinée à un usage particulier.
11. Renfermas, contins. – Parfum.
12. Résine malodorante. – Coquin.

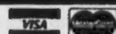
VERTICALEMENT

1. Félicitera chaleureusement à l'occasion d'un événement heureux.
2. Produisis un effet. – Qui ont de la classe.
3. Déesse grecque de la vengeance. – Porte un objet à la bouche et y exerce une succion.
4. Largement marqué. – Whisky canadien. – Doublée.
5. Joint, réunit. – Se dit d'une jeune fille en âge de se marier.
6. Commune du Morbihan – Terres à seigle.
7. Se suivent. – Grands monastère orthodoxes. – Serge Pilon.
8. Atteinte du vieillissement naturel de l'organisme.
9. Se dit d'une source qui donne une eau jaillissante.
10. Poisson comestible. – Engrais azoté. – Mot engendrant un effet comique.
11. Donnas aux terres un troisième labour. – Danseuse.
12. Petites pellicules de peau qui se détachent près des ongles. – Couvre d'une tapisserie (qu'il).

RÉPONSES DU N° 19

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Q	U	A	T	R	E	Q	U	A	T	R	E
2	U	R	B	A	I	N	■	P	I	R	O	N
3	A	A	■	S	P	U	M	O	S	I	T	E
4	T	E	R	■	E	M	I	L	E	■	E	R
5	R	U	E	R	■	E	C	U	M	E	■	V
6	E	S	C	A	R	R	E	■	E	N	T	E
7	Q	■	E	C	H	E	L	O	N	N	A	S
8	U	S	N	E	E	■	L	I	T	E	R	■
9	A	T	T	E	N	T	E	S	■	M	O	L
10	R	E	E	■	A	R	S	E	N	I	T	E
11	T	A	■	A	N	I	■	L	I	E	E	S
12	S	K	A	I	■	C	H	A	S	S	E	E

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

MÉDIUM: Je communique avec les esprits, prédis l'avenir et peux aider à résoudre vos problèmes. Pour rendez-vous, appelez Gervaise au 694–5195.
422-

À TEMPS PLEIN/PARTIEL. Horaire flexible. Travail facile, aucune expérience nécessaire. Gagnez de 300 $ à 600 $/semaine en travaillant à la maison, garanti. Appelez, 7 jours sur 7, au 1–504–641–7778, poste 696 H04.
435-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.A.B.
445-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.D.
453-

RECHERCHE

RECHERCHE: garderie familiale francophone à Saint-Norbert a des places disponibles à temps plein. Appelez au 261–5064.
381-

RECHERCHE: Les Jardins St-Léon. Emplois. 16 ans et plus. Qualités requises: extroverti, dynamique. Service à la clientèle. Permis de conduire et expérience en horticulture un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et 3 références au 371, place Cabana, R2H 0K3. Seulement personnes appelées en entrevue seront contactées.
387-

RECHERCHE: Une gardienne 4 soirs par semaine, référence requise, à domicile. 235–1745.
432-

GARDERIE familiale, Parc Windsor: 2 places disponibles à temps plein. Appelez Johanne au 256–6543.
436-

RECHERCHE: Gardienne à temps plein pour enfants de 3 et 4 1/2 à notre domicile du mardi au vendredi de 7 h 30 à 17 h. Bilingue et non fumeuse. Références s.v.p., voiture nécessaire. Tél.: 254–1831 après 18 h.
444-

CHERCHONS: un appartement de 2 ou 3 chambres dans Saint-Boniface, Wolseley, Crescentwood ou Fort Rouge. Préférablement avec un stationnement et accès à une cour ou patio. Disponibilité le 1er mai ou 1er juin. 475–9627.
447-

RECHERCHE: Garderie familiale à Saint-Vital près de Dunkirk a des places disponibles à temps plein. Grand espace ensoleillé pour jeux et activités. Mère avec expérience. TSE III et premiers soins. 255–5500.
454-

À VENDRE

À VENDRE: Aubaine. 1 table et 2 chaises, 1 fauteuil berçant, 1 lit de 39 pouces avec matelas, sommier neuf, s. orthopédique; 1 sofa en velours, beige et rouge; table, lampe, vaisselle, etc. Le tout en excellent état. Prix à discuter. Tél.: 231–8184.
448-

À LOUER

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er avril, 345 $ par mois, tous les services inclus. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, propre. 506, Aulneau, en face du CUSB et arrêt d'autobus, stationnement, tout inclus, 335 $/mois. 233–2520.
416-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Grand, éclairé, situé au sous-sol d'un bloc tranquille. Près de tout. Référence requise. 360 $ par mois, eau, chauffage, stationnement inclus. Libre le 1er mai. 235–1745.
426-

À LOUER: Chalet à la Plage Albert pour le mois de juin, 3 chambres à coucher. 350 $ par semaine. À deux minutes de la plage. Référence s.v.p. Pas de tentes, de roulottes ou de motorisé sur le terrain. 257–1848.
431-

MAISON À LOUER: Saint-Boniface, 319, rue de la Cathédrale, 600 $ par mois. 3 chambres à coucher, frigo et poêle. Composez le 237–9630 entre 17 h et 19 h.
438-

À LOUER: Vieux Saint-Boniface. Bel appartement spacieux et propre. 1 chambre à coucher. Entrée privée. Libre immédiatement. 375 $/mois. Non-fumeur(euse). 237–3229.
440-

À LOUER: Condo place Masson, 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, solarium, air climatisé, ascenseur, système de sécurité, entrepôt privé 8' x 8'. 650 $ par mois plus services. Pas d'animaux et non-fumeur, un stationnement. Disponible le 1er juin. Tél.: 235–0296 après 16 h 30.
442-

À LOUER: Appartement de 3 chambres à coucher, à 10 minutes de marche de l'Hôpital Saint-Boniface. 575 $ par mois, eau, chauffage et stationnement inclus. Disponible immédiatement. Contactez Robert au 237–9628.
443-

À LOUER: Chalet neuf de trois chambres à coucher, deux salles de bain, avec services modernes (eau, électricité, téléphone, télévision, sécheuse, laveuse) qui fait face au lac Manitoba, à l'ouest, 60 milles de Winnipeg à Saint-Laurent. Très belle plage, pendant les mois de juin, juillet et août. Pour plus de renseignements, appelez au233–5212.
446-

À LOUER: Rue Saint-Jean-Baptiste. Duplex, 3 chambres à coucher, tapis neuf, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et garage. 575 $ par mois. Services non compris. Disponible le 1er mai. 233–5826.
449-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Aulneau. Entrée privée, près du CUSB et arrêt d'autobus. Stationnement inclus. Non-fumeur svp. Tél.: 233–2375. Libre le 1er mai.
450-

À LOUER: Joli bungalow S X S, parc Windsor, rez-de-chaussée, 2 ch. à coucher, 450 $ + services. Sous-sol bien éclairé, 2 ch. à coucher, 4 appareils électroménagers, entrée privée, 450 $ tout compris, 2 stationnements disponibles. 255–5362.
451-

À LOUER: Libre immédiatement, appartement non meublé. 1 chambre à coucher, quartier Norwood, chauffage, eau et stationnement inclus. 231–3331.
452-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface près de l'école Taché. 895–1667.
455-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

SERVICES

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319

Tax Depot
196, rue Goulet
949-3666
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*

GRAPHICS INC.
• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• *Examens de la vue et de la santé oculaire.*
• *Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.*
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582-2308
409–428, avenue Portage
942-0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Encouragez nos annonceurs!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage - Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____